

Mesure exploratoire des COV et autres molécules gazeuses à l'aide d'un PTR- MS dans le bassin de Lacq

Site 2 : Mont - Arance

Période de mesure : du 2 décembre 2020 au 15 février 2021

Commune et département d'étude : Mont (64)

Rédigé par : Florie FRANCONY

Validé par : Cyril Hue et Rémi Feuillade

Version finale du 05/08/2021

1. Contexte et objectif

Les activités industrielles émettent de nombreux composés dans l'atmosphère. Parmi ces composés, les Composés Organiques Volatils (COV) ont une place importante du fait de leur multitude et de leur impact sanitaire.

Aujourd'hui, des moyens de mesure existent pour le suivi de ces composés. En Nouvelle-Aquitaine, quelques COV non réglementés sont très ponctuellement surveillés par :

- des mesures automatiques réalisées par chromatographie phase gazeuse (mais peu de matériels disponibles sur le parc technique d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et nombre limité de molécules pouvant être mesurées),
- des prélèvements par tubes à diffusion passive (facilement démultipliables, mais induisant des résultats différés moyens sur la période de prélèvement : 7 jours dans la majorité des cas),
- très ponctuellement par des prélèvements par canister (résultats différés d'un échantillon quasi instantané).

Cependant, sur de nombreux sites de mesure en région Nouvelle-Aquitaine, dont la plateforme de Lacq (64), il ressort un important besoin de caractériser le plus finement possible de nombreux COV (dont ceux pouvant avoir un impact sanitaire et les odorants).

Un spectromètre de masse par réaction de transfert de proton (PTR-MS), permettant la mesure en continu d'une large gamme de COV avec une haute précision, a ainsi été déployé dans le bassin de Lacq.

L'objectif de cette étude, réalisée à la demande de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), est de caractériser l'impact des rejets atmosphériques gazeux des sites industriels environnants sur la qualité de l'air, et notamment de mesurer les COV odorants et CMR.

Dans le cadre de cette étude, cinq sites de mesure vont être étudiés. Cette note présente succinctement les résultats intermédiaires de la deuxième campagne de mesure avec le PTR-MS à Mont - Arance. Les résultats des autres sites seront présentés dans d'autres notes. Un rapport sera produit en fin d'étude et présentera, de manière plus approfondie, l'ensemble des résultats définitifs obtenus sur les cinq sites de mesure.

2. Dispositif de mesure

La technique PTR-ToFMS (Proton Transfert Reaction Time of Flight Mass Spectrometer) a été développée pour des mesures atmosphériques de COV par Werner Lindinger à l'Université d'Innsbruck (Lindinger et al., 1998)¹. L'air ambiant est échantillonné en continu dans un réacteur basse pression (quelques mbar) où les gaz à l'état de traces présents dans l'échantillon sont ionisés par transfert de proton et détectés par spectrométrie de masse. Cette technique d'analyse permet d'atteindre des limites de détection de quelques dizaines de pptv (partie par billion en volume : ng/L) pour des temps de mesure allant de la centaine de millisecondes à quelques minutes. Dans le cadre de cette étude, les mesures ont été réalisées sur une fréquence de 1 min.

La réaction de transfert de proton permet une ionisation chimique douce des espèces qui ont une affinité protonique supérieure à celle de l'eau (691 ± 3 kJ/mol) lorsque l'ion hydronium H_3O^+ est utilisé comme donneur de protons. En effet, le transfert de proton s'effectuera spontanément si la variation d'énergie libre à

¹ Lindinger, W., Hansel, A., Jordan, A.. 1998. On-line monitoring of volatile organic compounds at pptv levels by means of proton-transfer-reaction mass spectrometry (PTR-MS) medical applications, food control and environmental research. International Journal of Mass Spectrometry and Ion Processes, 173, 191-241.

la température de réaction est négative. Cette variation d'énergie libre peut être calculée à partir de la différence de basicité entre les deux réactifs sur la base de leur affinité protonique.
Les espèces R sont ionisées suivant la réaction : $R + H_3O^+ \rightarrow RH^+ + H_2O$.

Le PTR-MS permet une quantification des composés selon leurs fragments moléculaires qui peuvent également correspondre à des COV interférents ayant la même masse moléculaire. Ce dispositif ne permet donc pas de distinguer les isomères.

Cette étude constitue la première étude de déploiement du PTR-MS par Atmo Nouvelle-Aquitaine et est donc considérée comme expérimentale en bassin industriel.

3. Site de mesure

Pour cette deuxième campagne, le PTR-MS a été positionné dans un moyen mobile d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans la commune de Mont et plus précisément à Arance (latitude : 43,412309°, longitude : -0,649746°, altitude : 88 m) (Figure 1 et Figure 2). Cette station est une station rurale sous influence industrielle.

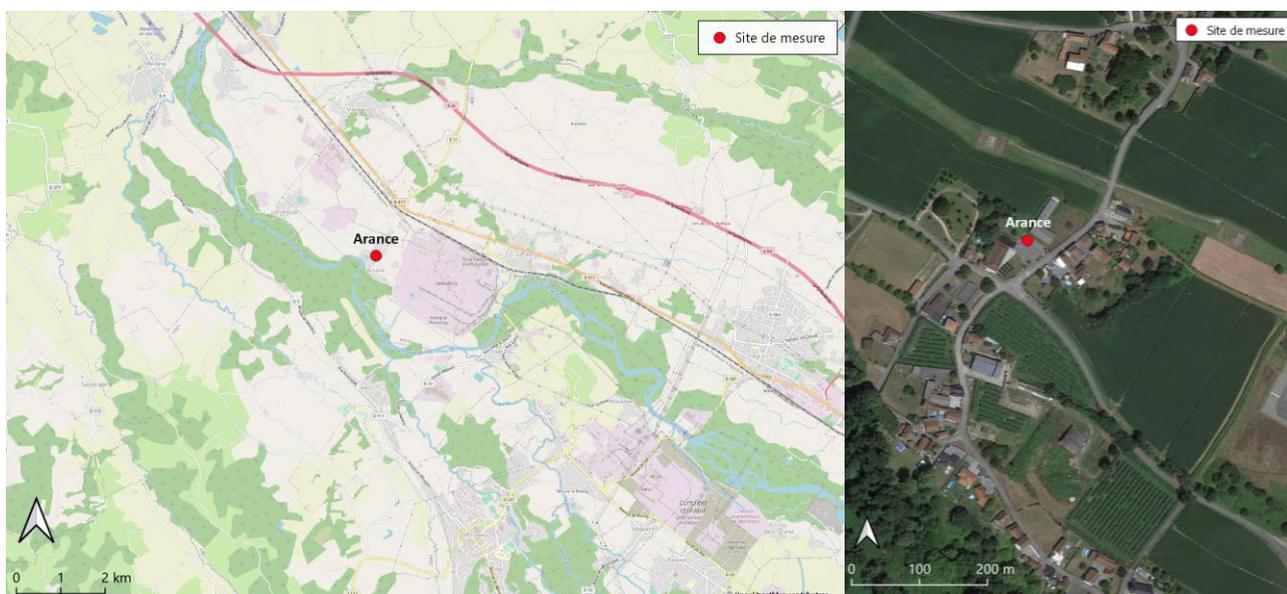


Figure 1 : Localisation du site de mesure



Figure 2 : Photos de la remorque installée à Arance et du PTR-ToFMS

4. Conditions météorologiques

Les résultats ci-dessous ont été élaborés à partir des mesures enregistrées à la station fixe d'Atmo Nouvelle-Aquitaine de Lendresse entre le 2 et le 23 décembre 2020 et des mesures enregistrées au niveau de la remorque à Arance dans la période du 24 décembre 2020 au 15 février 2021.

Les roses de vents informent de la provenance des masses d'air captées à la station. Les roses de vents associées aux vitesses de vents et aux directions de vents mesurées au cours des deux mois et demi sont représentées sur la Figure 3. Au cours de cette période, 40 % des vents ont été inférieurs à 1 m/s. Ces vents étant trop faibles pour que leur direction soit établie, ils ne sont pas pris en compte dans la Figure 3. Ces vents faibles sont le signe d'une forte stabilité atmosphérique, limitant la dispersion des polluants et favorisant leur accumulation. Ainsi, le site de mesure est potentiellement impacté par les émissions de la plateforme Induslacq lors de cette stabilité, représentant plus d'un tiers du temps de mesure.

Au cours de cette campagne, les vents les plus forts ont été issus d'un secteur majoritaire : un secteur sud/sud-ouest. Une grande proportion de vents inférieurs à 4 m/s a également été issu d'un secteur sud-est. La remorque était installée à l'ouest de la zone d'activité de Lacq. Elle s'est donc trouvée sous les vents (supérieurs à 1 m/s) de la plateforme Induslacq pendant 32,2 % du temps, principalement en décembre et février.

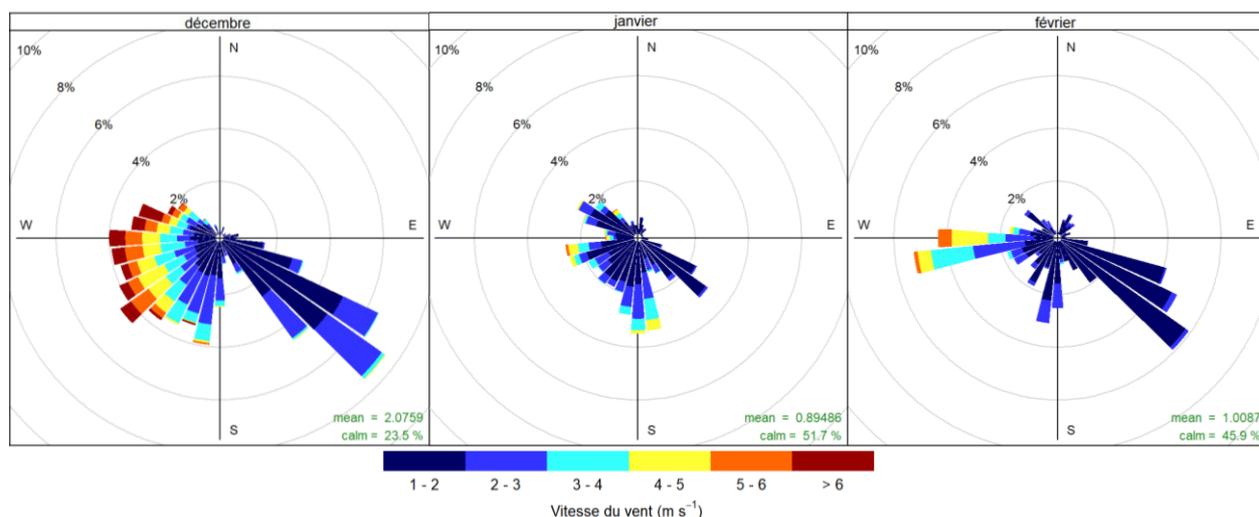


Figure 3 : Roses des vents mensuelles entre le 2 décembre 2020 et le 15 février 2021 (données quart-horaires)

Au cours de la période de mesure, la température moyenne a été de 7,7 °C (maximum de 20,4 °C le 2 février et minimum de -5 °C le 8 janvier) (Figure 4).

Le cumul des précipitations a été de 363 mm. Le mois de décembre a été le plus humide avec un maximum atteint le 29 décembre 2020 (39 mm) (Figure 4).

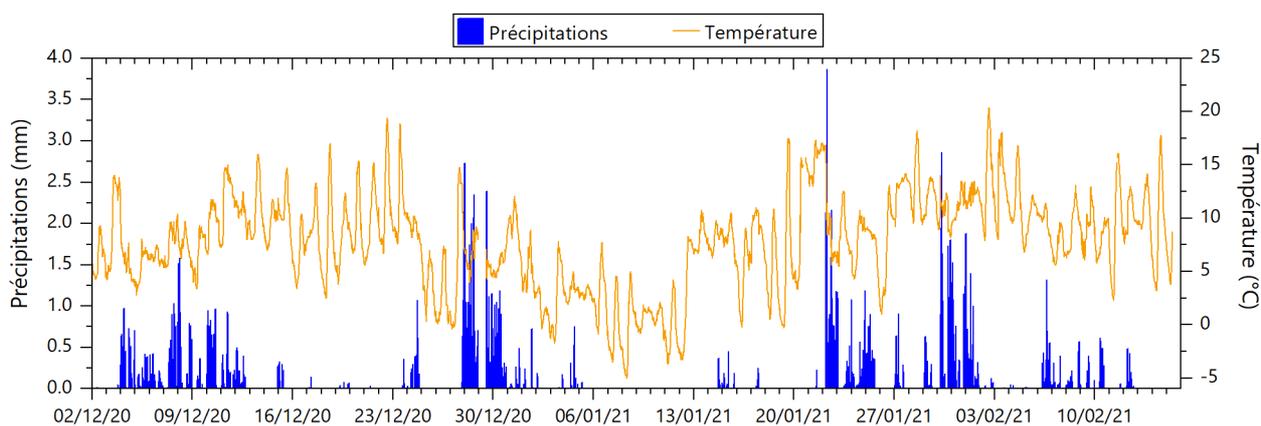


Figure 4 : Pluviométrie et température entre le 2 décembre 2020 et le 15 février 2021 (données quart-horaires)

5. Résultats

5.1. Statistiques descriptives

Dans le cadre de cette étude, l'attention s'est focalisée sur 23 COV ou groupes de COV suivis en continu. Les principales statistiques descriptives de la période du 2 décembre 2020 au 15 février 2021 sont indiquées dans le Tableau 1.

Ces composés ont été sélectionnés pour leur utilisation dans le bassin de Lacq, pour certains d'entre eux, pour leurs enjeux sanitaires ou leur potentiel olfactif fort. Les concentrations de ces composés sont données en ppb (partie par milliard, ce qui correspond à une molécule de COV pour 10⁹ molécules d'air).

Parmi les composés recherchés, on retrouve des hydrocarbures aromatiques, des acides, des alcools, des

aldéhydes provenant principalement de sources anthropiques (trafic routier, chauffage résidentiel, activités industrielles), mais également des composés soufrés et azotés spécifiques aux activités industrielles du bassin de Lacq.

Masse	COV	Formule brute	Moyenne	Médiane	Max	P90
42.034	acétonitrile	(C ₂ H ₃ N)H ⁺	0.07	0.00	3.29	0.16
45.034	acétaldéhyde / oxyde d'éthylène	(C ₂ H ₄ O)H ⁺	1.25	0.57	42.72	3.02
47.049	éthanol	(C ₂ H ₆ O)H ⁺	0.96	0.64	50.26	2.06
48.008	acide nitreux	(HONO)H ⁺	0.08	0.00	7.22	0.20
49.011	méthylmercaptan	(CH ₃ SH)H ⁺	0.14	0.01	47.73	0.19
54.034	acrylonitrile	(C ₃ H ₃ N)H ⁺	0.03	0.00	0.60	0.15
57.034	acroléine	(C ₃ H ₄ O)H ⁺	0.51	0.28	18.21	1.13
59.049	acétone / propanal	(C ₃ H ₆ O)H ⁺	1.79	0.84	50.93	4.35
61.028	acide acétique	(C ₂ H ₄ O ₂)H ⁺	0.83	0.53	14.45	1.85
63.026	sulfure de diméthyle (DMS) / éthylmercaptan	(C ₂ H ₆ S)H ⁺	1.98	0.17	297.73	4.11
64.003	acide nitrique	(HNO ₃)H ⁺	0.08	0.01	8.63	0.18
77.042	isopropylmercaptan / propylmercaptan	(C ₃ H ₈ S)H ⁺	0.08	0.02	2.15	0.28
79.021 + 79.054	diméthylsulfoxyde (DMSO) + benzène	(C ₂ H ₆ OS)H ⁺ + (C ₆ H ₆)H ⁺	0.27	0.17	12.30	0.63
81.045	pyrazine	(C ₄ H ₄ N ₂)H ⁺	0.07	0.04	0.87	0.17
87.044	diacétyle /acide méthacrylique / acrylate de méthyle	(C ₄ H ₆ O ₂)H ⁺	0.08	0.05	0.81	0.19
89.042 + 89.060	tétrahydrothiophène (THT) + 1,4-dioxane / acétate d'éthyle	(C ₄ H ₈ S)H ⁺ + (C ₄ H ₈ O ₂)H ⁺	0.07	0.01	1.04	0.19
91.058	1-butylmercaptan / tertio-butylmercaptan (TBM)	(C ₄ H ₁₀ S)H ⁺	0.13	0.11	1.00	0.37
93.070	toluène	(C ₇ H ₈)H ⁺	0.65	0.18	55.42	1.60
94.990 + 94.998 + 95.049	acide chloroacétique + disulfure de diméthyle (DMDS) + phénol	(C ₂ H ₃ ClO ₂)H ⁺ + (C ₂ H ₆ S ₂)H ⁺ + (C ₆ H ₅ OH)H ⁺	0.17	0.06	7.47	0.41
101.060	méthacrylate de méthyle / 2,3-pentanedione	(C ₅ H ₈ O ₂)H ⁺	0.06	0.04	0.94	0.16
105.070	styrène	(C ₈ H ₈)H ⁺	0.05	0.02	1.64	0.15
223.064	hexamethylcyclotrisiloxane	(C ₆ H ₁₈ O ₃ Si ₃)H ⁺	0.02	0.00	0.62	0.13

Masse	COV	Formule brute	Moyenne	Médiane	Max	P90
297.083	octaméthylcyclotérasiloxane	(C ₈ H ₂₄ O ₄ Si ₄)H ⁺	0.02	0.00	0.72	0.15

Tableau 1 : Statistiques descriptives des COV suivis en continu entre le 2 décembre 2020 et le 15 février 2021 (concentrations exprimées en ppb) (percentile P90 : 10 % des données sont supérieures à cette valeur)

La Figure 5 représente les résultats statistiques détaillés dans le Tableau 1 (à l'exception des valeurs maximales). Huit molécules ressortent de cette analyse avec des concentrations moyennes globalement plus élevées que les autres COV et cinq molécules présentent des concentrations moyennes faibles mais avec des valeurs maximales supérieures à 3 ppb.

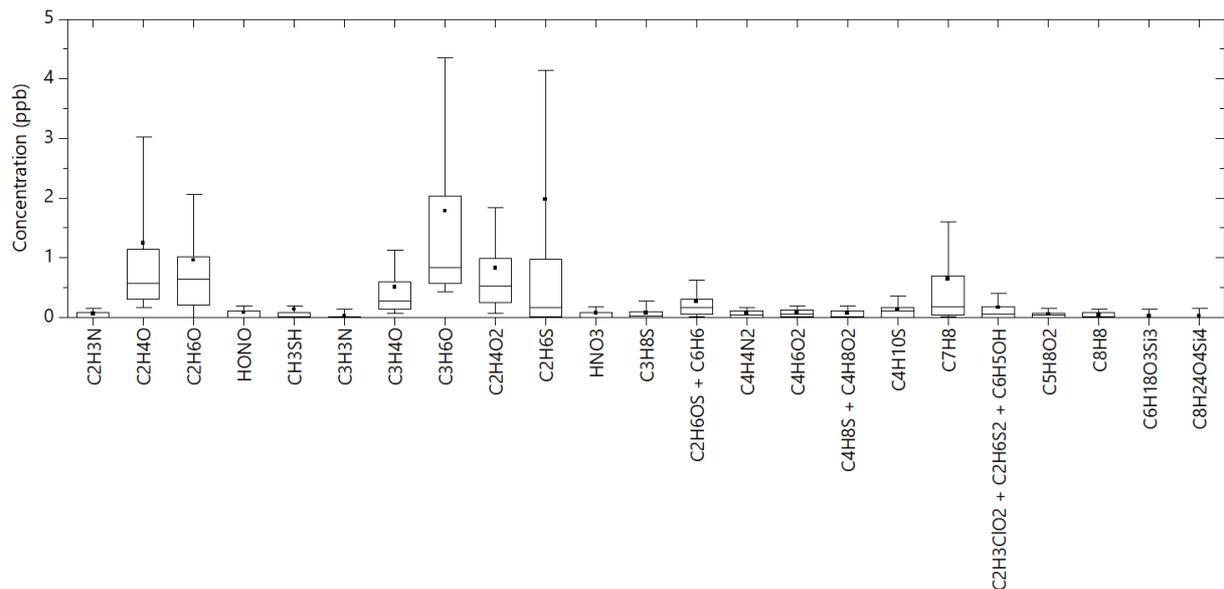


Figure 5 : Représentation en boxplot des données quart-horaires sur la période du 2 décembre 2020 au 15 février 2021 (moyenne : point, médiane : ligne horizontale dans la boîte, 50 % des données se situent dans l'amplitude de la boîte, P90 et P10 : extrémités des moustaches)

5.2. Évolutions temporelles

Seules les évolutions temporelles des composés gazeux dont les concentrations maximales enregistrées, en moyenne quart-horaire, ont été supérieures à 3 ppb sont représentées dans la Figure 6. Ces molécules sont l'acétonitrile, l'acétaldéhyde/oxyde d'éthylène, l'éthanol, l'acide nitreux, l'acroléine, l'acétone/propanal, l'acide acétique, l'acide nitrique, le toluène et les COV soufrés (méthylmercaptan, sulfure de diméthyle (DMS)/éthylmercaptan, diméthylsulfoxyde (DMSO) avec benzène, disulfure de diméthyle (DMDS) avec acide chloroacétique et phénol).

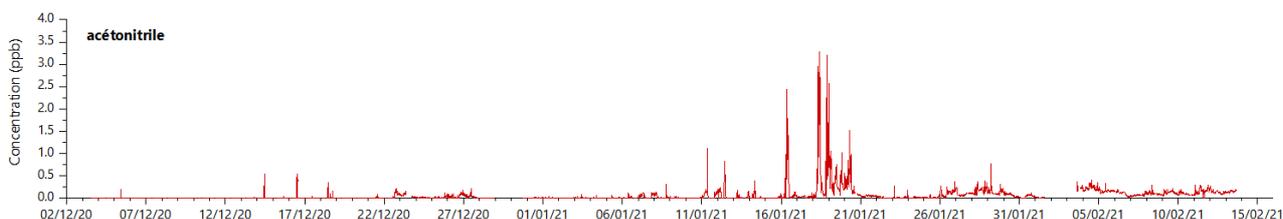
Ces évolutions présentent des augmentations brèves et d'intensité variable suivant les composés. Si les activités industrielles du secteur peuvent être à l'origine de certaines concentrations, certains de ces composés ne sont pas uniquement émis par ces activités mais peuvent également être émis par d'autres sources :

- acétonitrile : majoritairement la combustion de la biomasse mais également les gaz d'échappement

- des véhicules^{2,3},
- acétaldéhyde : combustion de la biomasse, incinération de déchets, il peut également être formé dans l'atmosphère par l'oxydation photochimique de divers types de composés organiques⁴,
 - éthanol : principalement les émissions biogéniques et de manière plus secondaire la combustion de la biomasse⁵,
 - acide nitreux : combustion de la biomasse, trafic routier et il est également formé à partir de réaction chimique impliquant divers composés tels que les composés organiques, l'acide nitrique ou les oxydes d'azote⁶,
 - acroléine : combustion de déchets, trafic routier,
 - acétone : COV produit naturellement par la végétation, par la combustion de la biomasse ou ayant pour origine l'oxydation de certains composés tels que le propane⁷,
 - acide acétique : principal acide organique présent dans la troposphère, issus des émissions biogéniques, du trafic routier via les gaz d'échappement des véhicules, de la combustion de biomasse, plastiques ou autres déchets, de la fumée du tabac⁸,
 - acide nitrique : formé à partir de l'oxydation du dioxyde d'azote (NO₂) dans l'atmosphère,
 - benzène : combustion de la biomasse, trafic routier via les gaz d'échappement des véhicules,
 - phénol : trafic routier via les gaz d'échappement des véhicules, dégradation photochimique du benzène, décomposition de déchets organiques divers⁹,
 - toluène : trafic routier via les gaz d'échappement des véhicules.

Certains COV sont également ou uniquement caractéristiques des activités industrielles du bassin de Lacq :

- COV soufrés (DMS/éthylmercaptan, DMDS, méthylmercaptan, DMSO) : activités de thiochimie,
- acétaldéhyde, éthanol : activités de fabrication de bio-éthanol,
- acrylonitrile, DMSO : activités de fabrication de polyacrylonitrile.



²Holzinger, R., Warneke, C., Hansel, A., Jordan, A., Lindinger, W., Scharffe, D. H., Schade G. & Crutzen, P. J. 1999. Biomass burning as a source of formaldehyde, acetaldehyde, methanol, acetone, acetonitrile, and hydrogen cyanide. *Geophysical Research Letters*, 26(8), 1161-1164.

³ Holzinger, R., Jordan, A., Hansel, A., & Lindinger, W. 2001. Automobile emissions of acetonitrile: Assessment of its contribution to the global source. *Journal of atmospheric chemistry*, 38(2), 187-193.

⁴ Grosjean, E., Williams, E. L., & Grosjean, D. 1993. Ambient levels of formaldehyde and acetaldehyde in Atlanta, Georgia. *Air & Waste*, 43(4), 469-474.

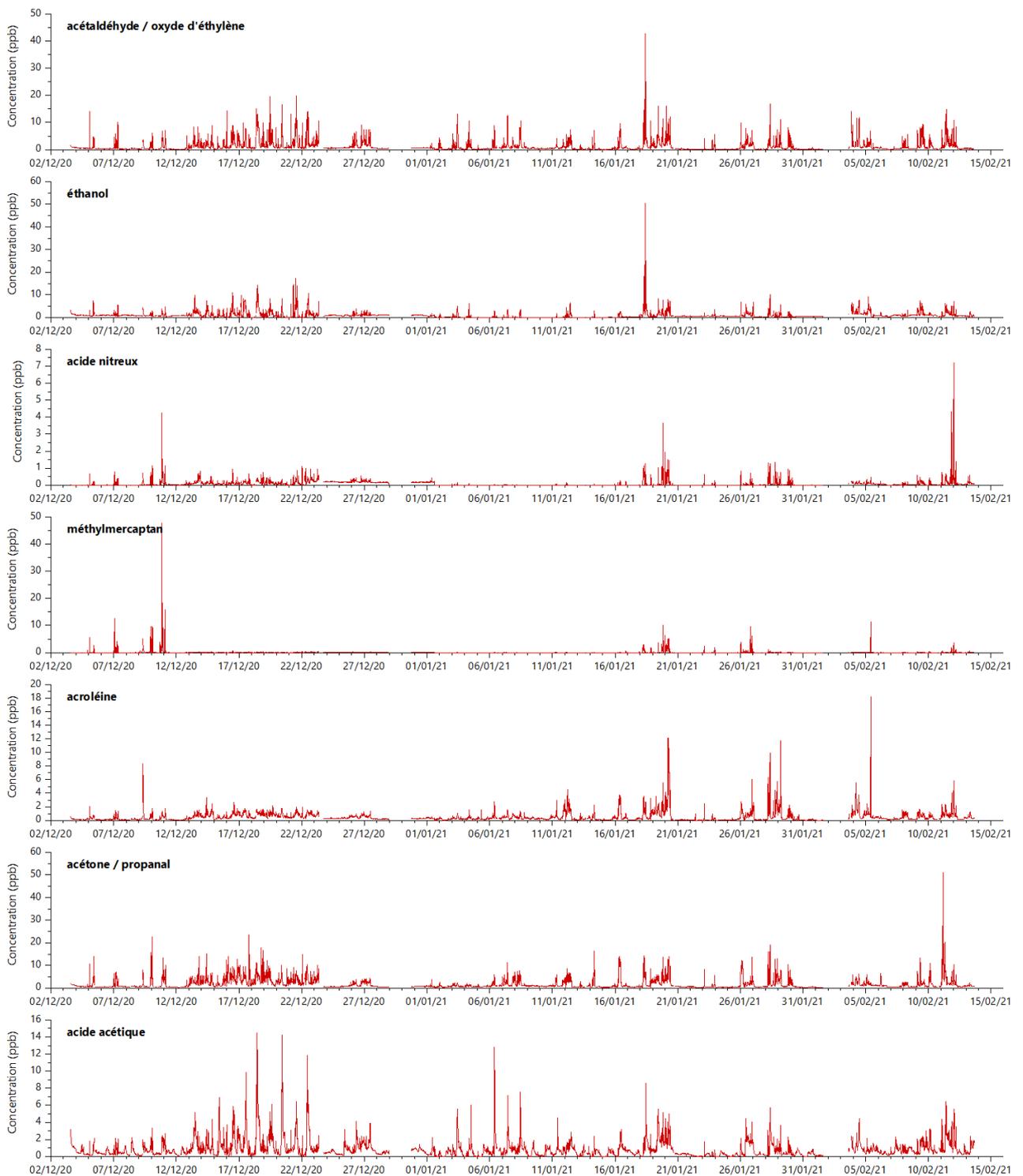
⁵ Millet, D. B., Apel, E., Henze, D. K., Hill, J., Marshall, J. D., Singh, H. B., Tessum, C. W. 2012. Natural and anthropogenic ethanol sources in North America and potential atmospheric impacts of ethanol fuel use. *Environmental science & technology*, 46(15), 8484-8492.

⁶ Afif, C. 2008. L'acide nitreux atmosphérique : implications dans la chimie en milieu urbain.

⁷ Singh, H. B., O'hara, D., Herlth, D., Sachse, W., Blake, D. R., Bradshaw, J. D., M. Kanakido, Crutzen, P. J. 1994. Acetone in the atmosphere: Distribution, sources, and sinks. *Journal of Geophysical Research: Atmospheres*, 99(D1), 1805-1819.

⁸ Haase, K. B., Keene, W. C., Pszenny, A. A. P., Mayne, H. R., Talbot, R. W., & Sive, B. C. 2012. Calibration and intercomparison of acetic acid measurements using proton-transfer-reaction mass spectrometry (PTR-MS). *Atmospheric Measurement Techniques*, 5(11), 2739-2750.

⁹ INERIS. 2005. Fiche de données toxicologiques et environnementales des substances chimiques - Phénol.



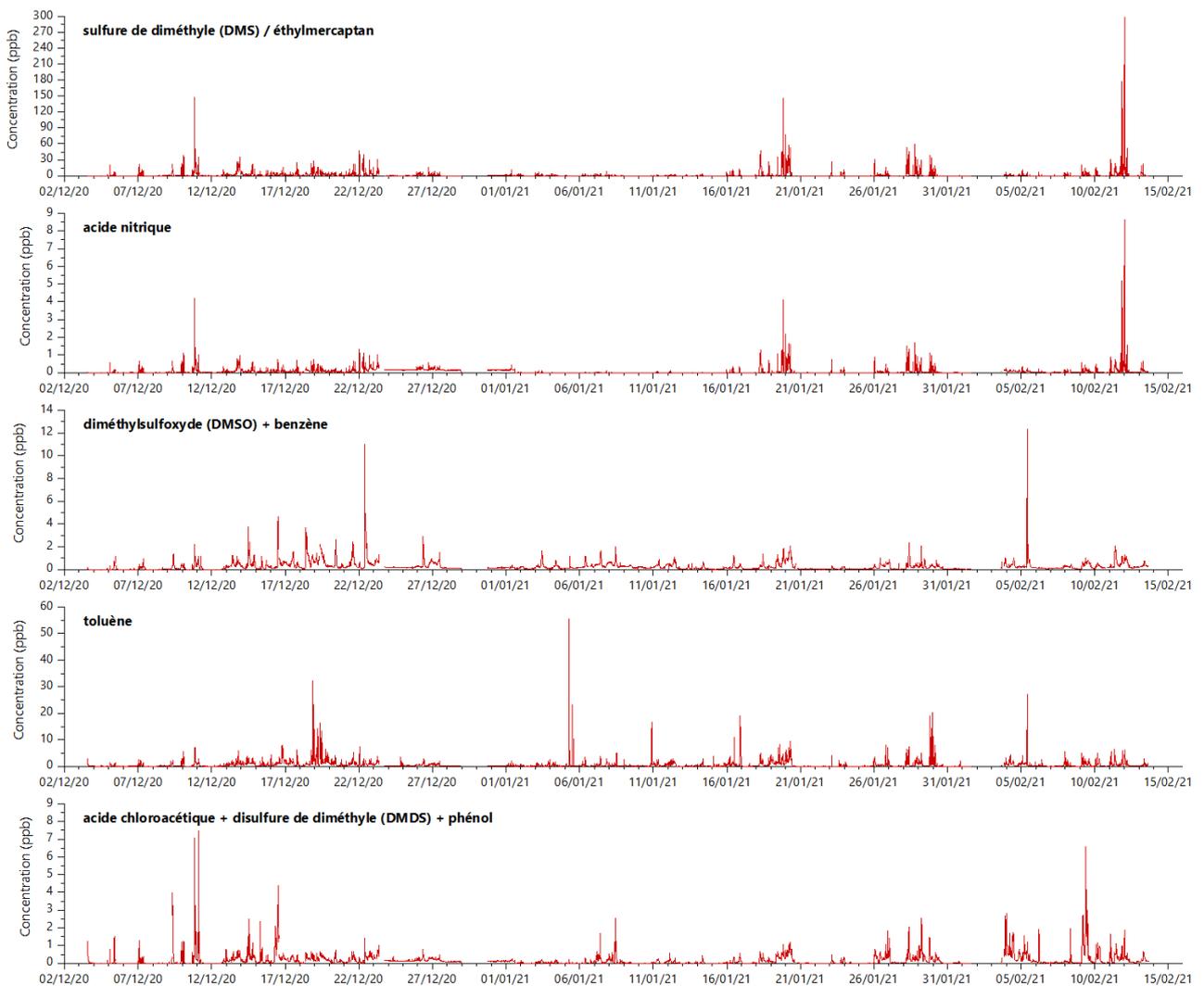


Figure 6 : Évolutions temporelles des COV ou groupes de COV majoritairement détectés entre le 2 décembre 2020 et le 15 février 2021 (données quart-heures) (date/heure UTC)

5.3. Roses de pollution

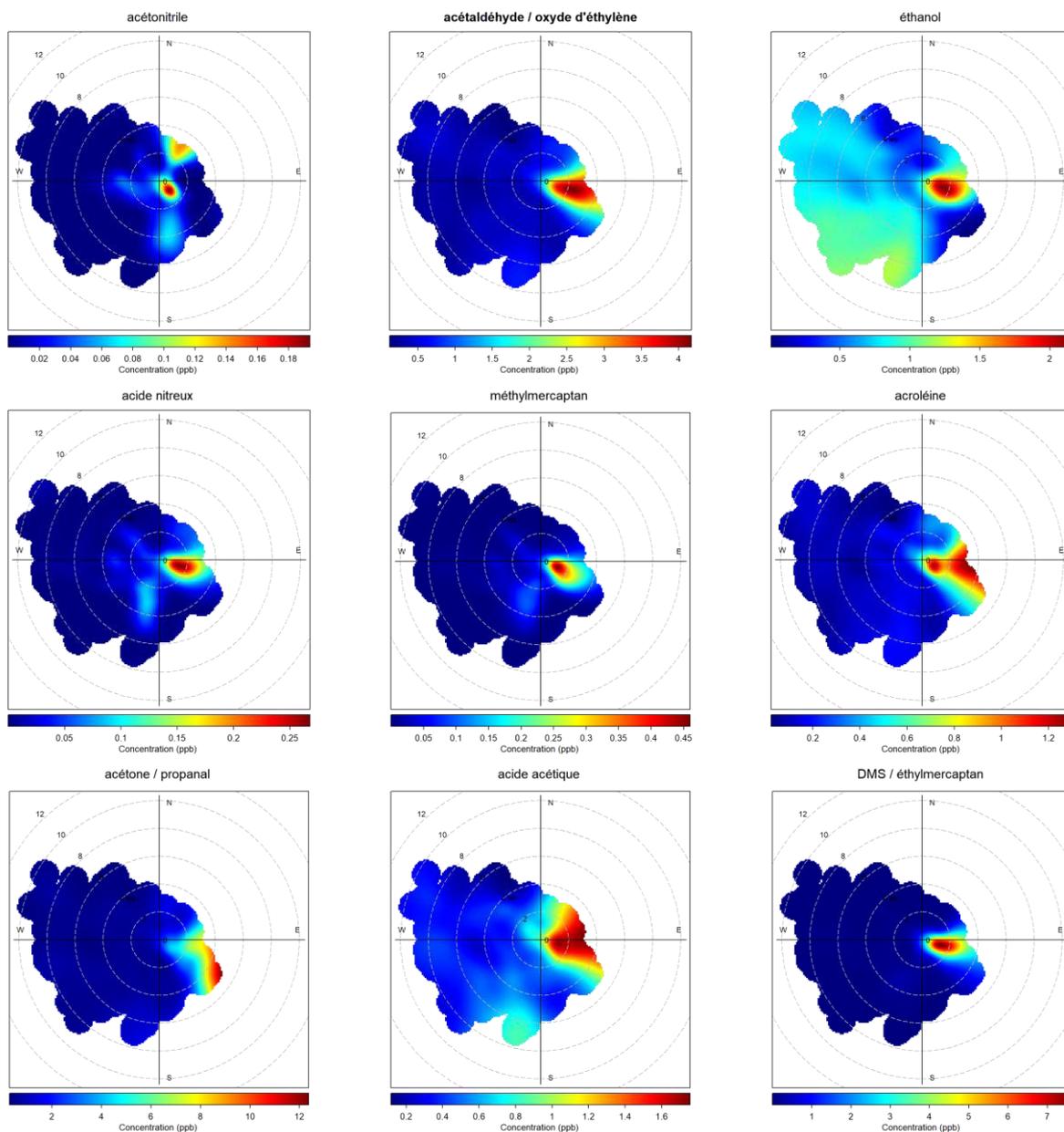
Les conditions météorologiques influencent les niveaux mesurés à la station. L'étude des roses de pollution permet de localiser les différences de concentrations d'un composé (représentées par l'échelle de couleurs) en fonction de la direction du vent et de la force du vent (cercles). Ainsi, les roses de pollution permettent d'identifier l'origine des masses d'air chargées en un composé donné, mesurées au niveau de la station. Un pas de temps quart-heure a été étudié afin de mettre en évidence un lien potentiel entre ces différents paramètres.

Ainsi, sur la Figure 7, il apparaît clairement que la plupart des composés sont uniquement émis par la plateforme industrielle d'Induslacq (secteurs de vent est). C'est le cas des composés soufrés : méthylmercaptan, DMS/éthylmercaptan, DMSO + benzène, DMDS + acide chloroacétique + phénol, mais également de l'acétaldéhyde/oxyde d'éthylène, l'acroléine et l'acétone/propanal.

D'autres roses de pollution montrent que l'activité industrielle contribue de manière prépondérante aux concentrations en composés gazeux retrouvés dans l'air à Arance mais ne constitue pas l'unique source : acétonitrile, éthanol, acide acétique. L'acide nitreux et l'acide nitrique proviennent majoritairement de la plateforme Induslacq mais une source très minoritaire est également située au sud du site de mesure.

Le toluène provient également majoritairement de la plateforme Induslacq mais semble aussi provenir d'une source au nord-ouest de la station pouvant correspondre à la plateforme industrielle de Mont.

Ainsi, sur le site d'Arance, les concentrations majoritaires des différents composés gazeux retrouvés ont toutes montré une origine industrielle.



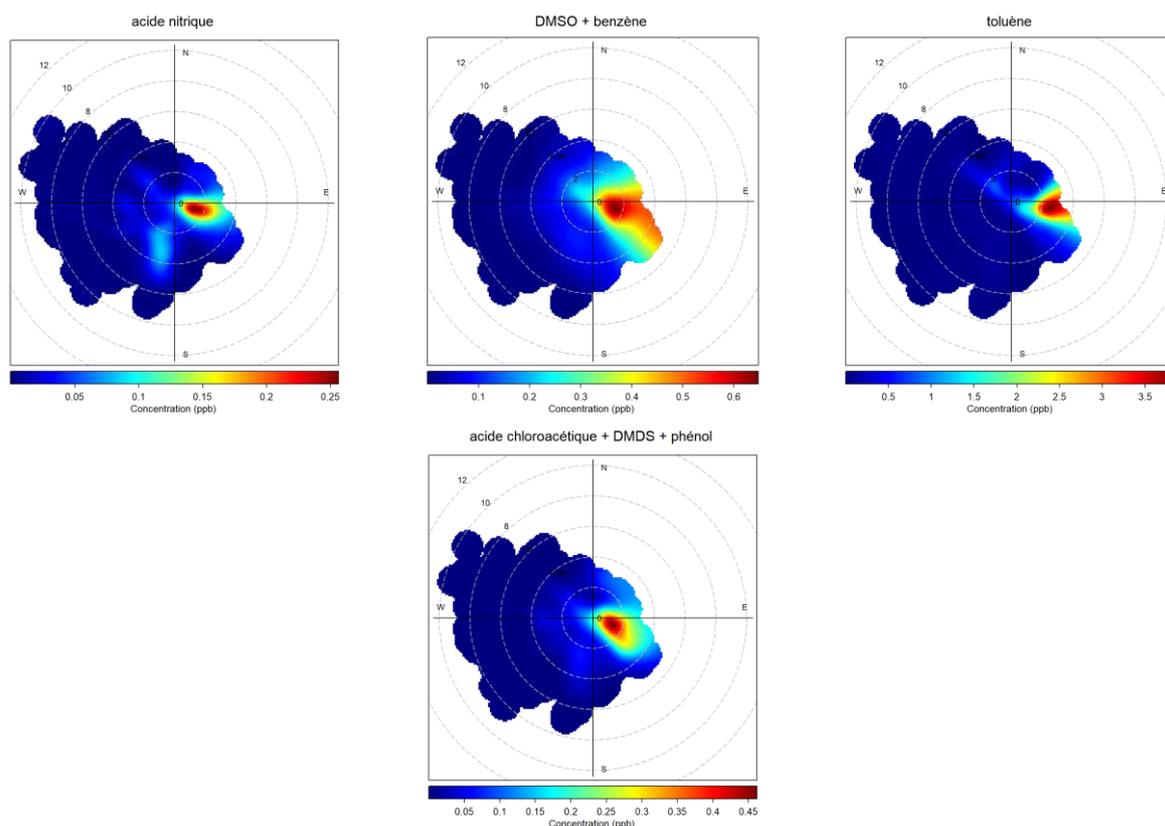


Figure 7 : Roses de pollution des COV ou groupes de COV majoritairement détectés entre le 2 décembre 2020 et le 15 février 2021 (données quart-heuraires)

5.4. Signalements odeur

Entre le 2 décembre 2020 et le 15 février 2021, 37 signalements d'odeur ont été effectués sur un large secteur à l'ouest de la plateforme Industlacq (Figure 8). De plus, 12 signalements ont été effectués par des nez à côté du PTR-MS. Ces « olfactions de confirmation » ne coïncident pas avec des concentrations significatives des composés identifiés (concentrations inférieures à 1 ppb) à l'exception de trois signalements (Nb : l'intensité donnée est subjective et il est très difficile pour les riverains de se détacher de la notion de gêne) :

- olfaction le 11 décembre 2020 à 11h10 (heure locale) d'éthylmercaptan à une intensité 5 ⇒ PTR-MS : DMS/éthylmercaptan = 1,7 ppb,
- olfaction le 16 décembre 2020 à 17h10 (heure locale) de sulfurool (non analysable par le PTR-MS) et de DMS à une intensité 2 ⇒ PTR-MS : DMS/éthylmercaptan = 2,9 ppb,
- olfactions le 9 février 2021 à 11h25 (heure locale) de DMS à une intensité 5 ⇒ PTR-MS : DMS/éthylmercaptan = 10,7 ppb.

Certains composés identifiés par les nez non pas pu être mesurés sur le PTR-MS car l'appareil n'est pas en mesure de les détecter (exemple du sulfurool). De plus, lorsqu'il s'agit de mélanges complexes, certaines molécules (non analysables par le PTR-MS) peuvent prendre le dessus sur d'autres.

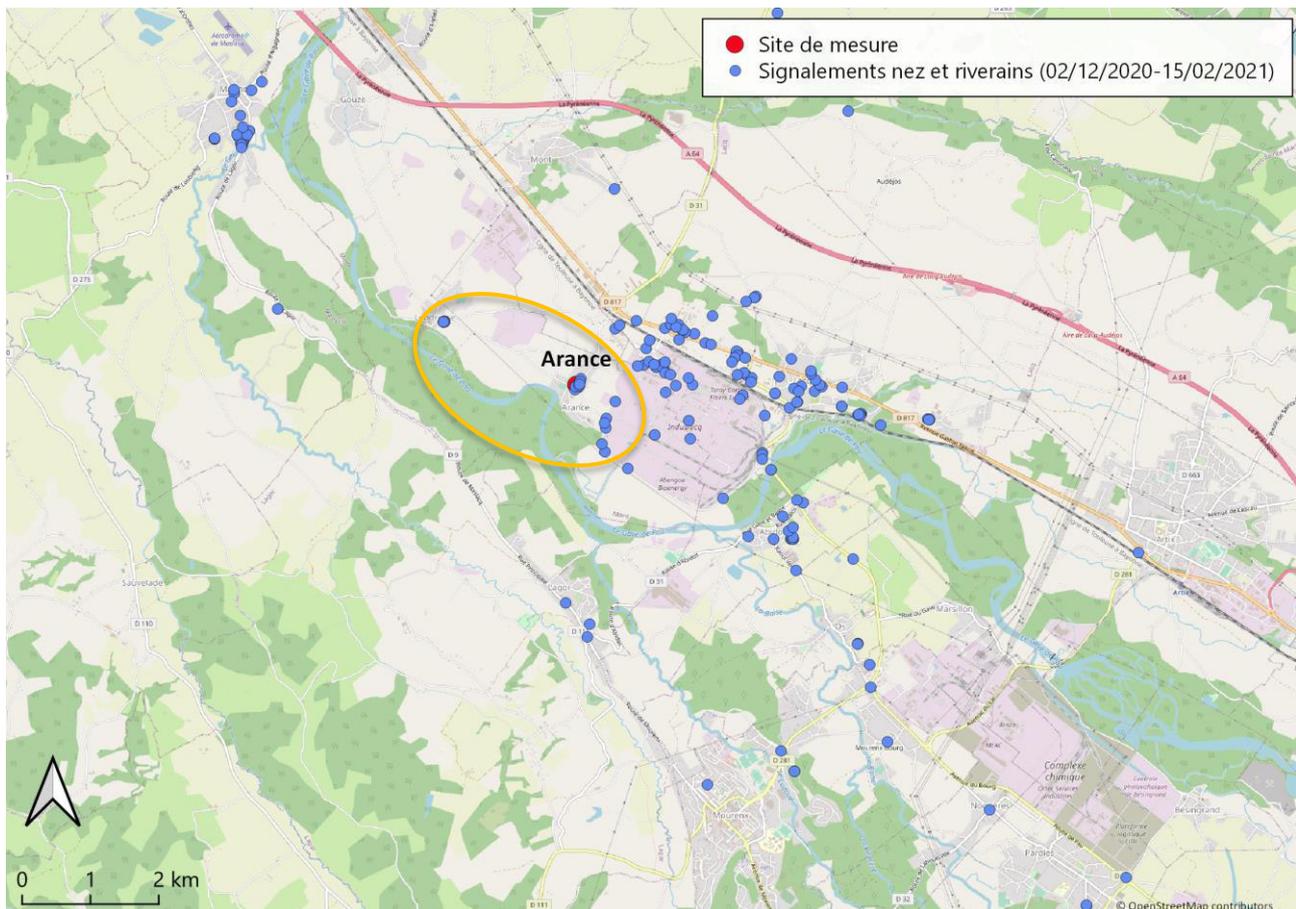


Figure 8 : Localisation des signalements des riverains et des nez sur la période du 12 décembre 2020 au 15 février 2021 (zone orange : signalements sélectionnés et effectués sur un large secteur à l'ouest de la plateforme Induslacq)

En outre, les nez ou les riverains non formés au langage des nez® n'étant pas toujours présents dans le secteur impacté par des hausses de concentrations, les concentrations les plus fortes n'ont pas amenées de signalements. Cependant, quelques périodes ont été marquées par un nombre de signalements d'odeur plus fréquent et une intensité perçue très puissante. C'est notamment le cas pour les périodes :

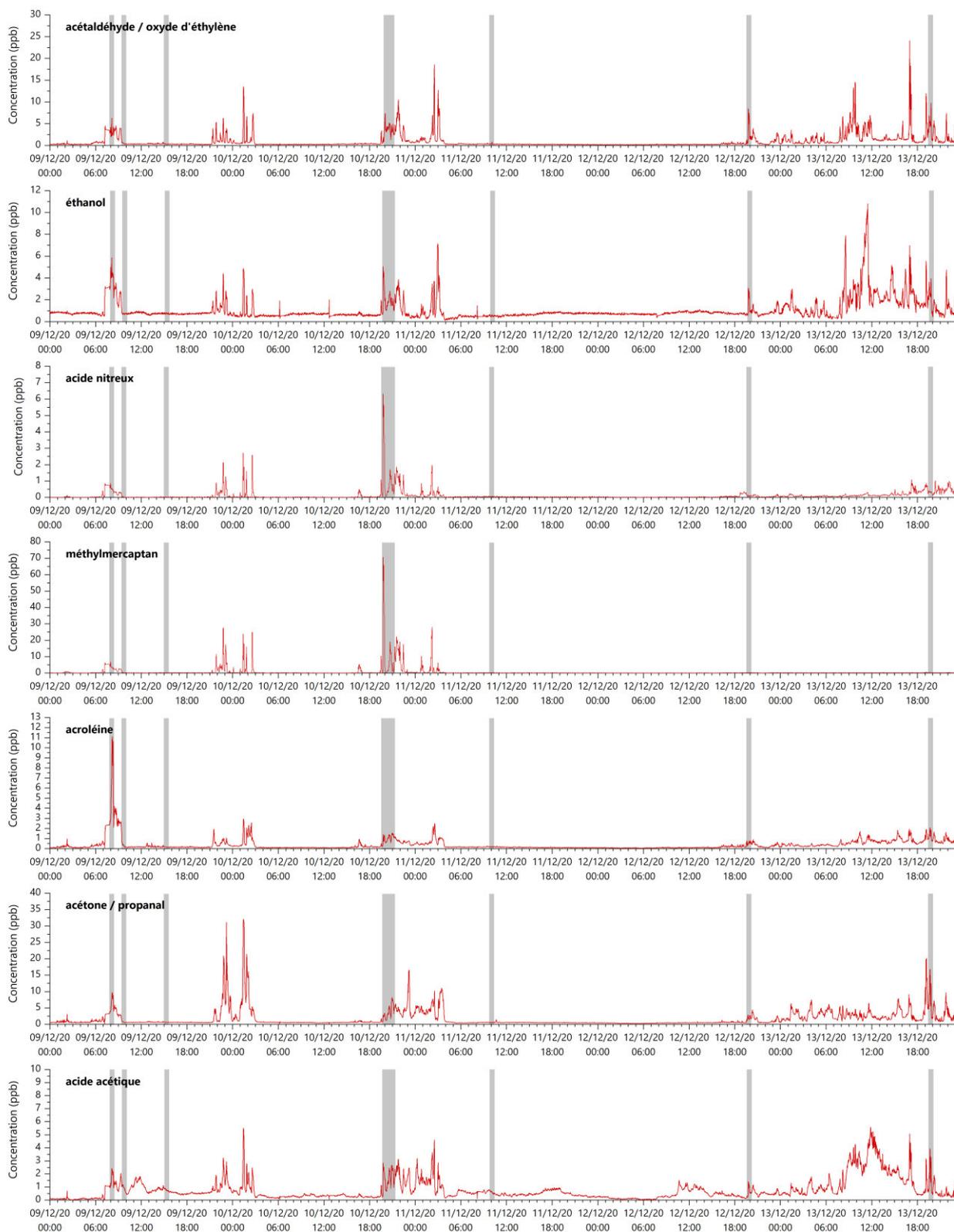
- ➔ du 9 au 13 décembre 2020 : 7 signalements,
- ➔ du 9 au 12 février 2021 : 5 signalements, dont un effectué le matin suite à une odeur qui a imprégné l'habitation (nuit du 11/02 au 12/02).

Les signalements sont reportés sur les Figures 9 et 10, représentant les évolutions temporelles des principales molécules suivies en continu et détectées entre ces dates. Tous les signalements localisés dans un large secteur à l'ouest de la plateforme Induslacq sont représentés. L'analyse de ces périodes permet également de rechercher la présence éventuelle d'autres molécules non identifiées au début de l'étude. Une recherche de molécules a notamment été effectuée pour la nuit du 11 au 12 février mais aucune autre molécule n'a été identifiée.

Même si certains signalements ne coïncident pas avec les concentrations les plus élevées enregistrées pour les composés suivis en continu lors de ces journées, beaucoup correspondent à des pics dont quelques-uns dépassant les 10 ppb (Figures 9 et 10) :

- ➔ du 9 au 13 décembre 2020 : concomitance très visible le 10/12 avec les composés soufrés, l'éthanol, les acides nitreux et nitrique et le toluène. Le méthylmercaptan et le DMS/éthylmercaptan ont respectivement atteint environ 70 et 210 ppb (données minutes). D'autres concordances sont également visibles, notamment sur le premier signalement du 09/12.
- ➔ du 9 au 12 février 2021 : il est important de noter que le signalement du 12/02 fait très certainement référence aux concentrations observées la nuit du 11/02 au 12/02 où les concentrations de beaucoup

des composés suivis en continu ont augmenté simultanément. Le DMS/éthylmercaptan a notamment atteint environ 800 ppb (données minutes).



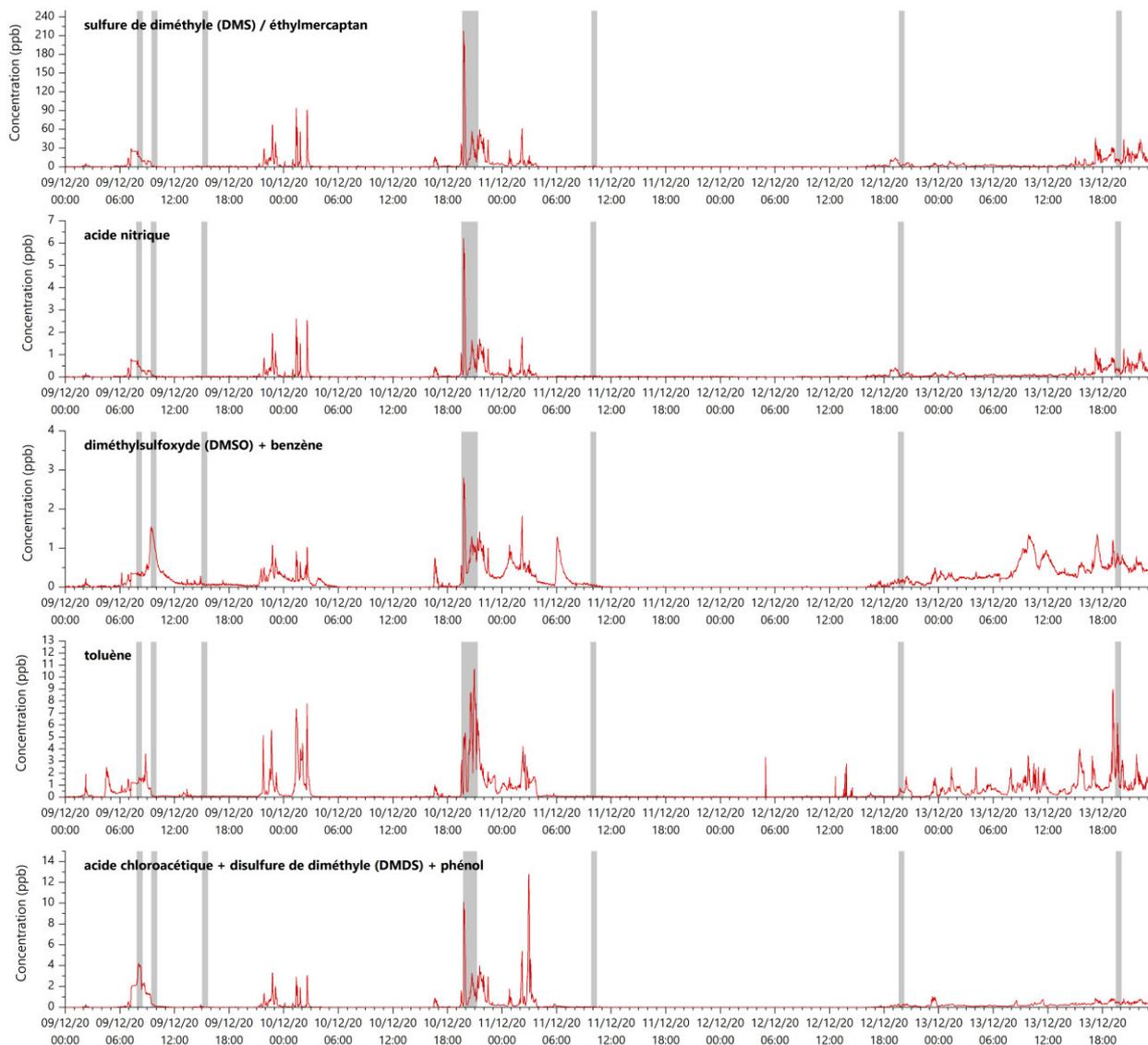
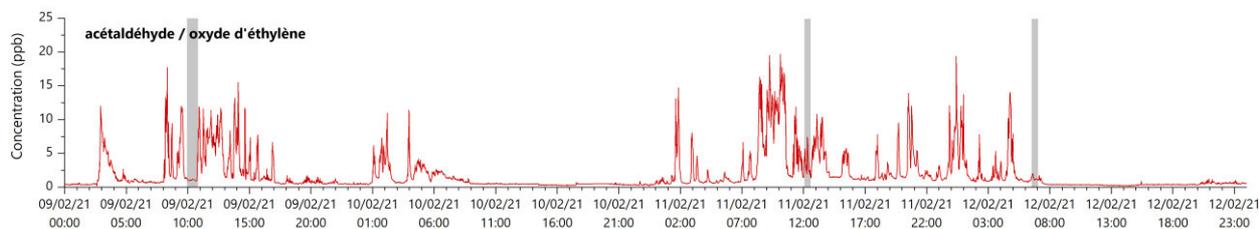
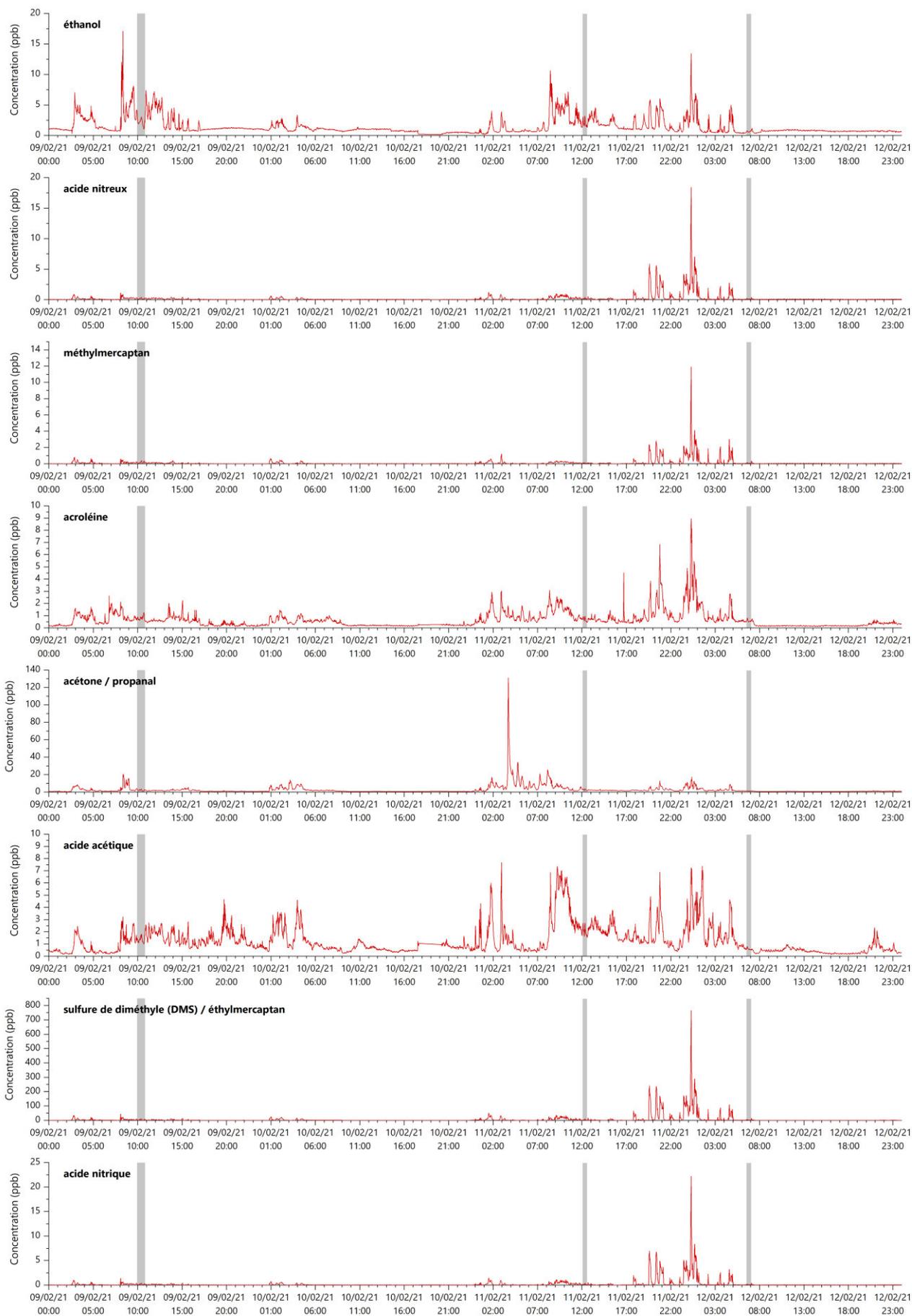


Figure 9 : Évolutions temporelles des COV ou groupes de COV majoritairement détectés entre le 9 et le 13 décembre 2020 (données minutes) (date/heure UTC) (signalements : zones grises)





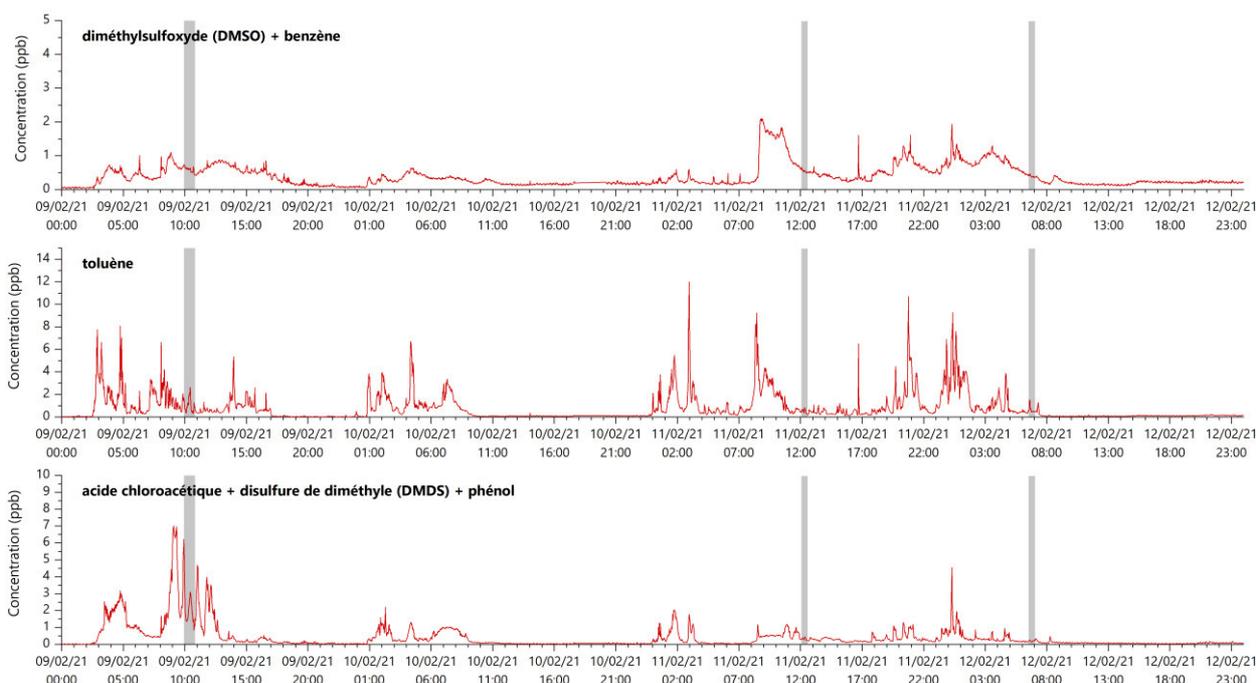


Figure 10 : Évolutions temporelles des COV ou groupes de COV majoritairement détectés entre le 9 et le 12 février 2021 (données minutes) (date/heure UTC) (signalements : zones grises)

6. Conclusion

Lors de cette deuxième campagne exploratoire de mesure des COV et d'autres composés gazeux à l'aide d'un PTR-MS menée à Arance entre le 2 décembre 2020 et le 15 février 2021, 13 molécules ou groupes de molécules, parmi les 23 suivis en continu, ressortent. D'autres molécules peuvent être ajoutées à ce suivi en continu s'il s'avère qu'elles sont régulièrement retrouvées, comme cela a notamment été le cas du toluène, rajouté en cours de campagne.

Parmi ces molécules, toutes ont montré une origine industrielle (plateforme d'Induslacq) et certaines dont c'est l'unique source d'émission : méthylmercaptan, DMS/éthylmercaptan, DMSO + benzène, DMDS + acide chloroacétique + phénol, mais également acétaldéhyde/oxyde d'éthylène, acroléine, acétone/propanal et toluène.

Pour les COV soufrés, traceurs des activités industrielles du bassin de Lacq, les concentrations maximales enregistrées sur ce site de mesure d'Arance, situé à l'ouest de la plateforme Induslacq, ont été de 297,7 ppb pour le DMS/éthylmercaptan, 47,3 pour le méthylmercaptan, 12,3 pour le DMSO + benzène et 7,5 ppb pour le DMDS + acide chloroacétique + phénol (moyennes quart-horaires). Globalement, les concentrations moyennes de la plupart des composés gazeux suivis en continu ont été plus élevées sur le site d'Arance par rapport au premier site de cette étude, Lacq. Ce site a notamment été plus exposé aux vents provenant de la plateforme Induslacq.

Enfin, 37 signalements d'odeur ont été effectués sur un large secteur à l'ouest de la plateforme industrielle. Certains ont pu être clairement associés à des augmentations de concentrations des composés gazeux suivis en continu. De plus, le nez humain permet de compléter les informations obtenues par le PTR-MS car des molécules peuvent ne pas être détectables et quantifiables par cet appareil tandis qu'elles sont clairement identifiées et ressenties de manière intense par les nez.

RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS SUR L'AIR :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contacts

contact@atmo-na.org

Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège Social)
ZA Chemin Long
13 allée James Watt - 33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale)
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel
17 180 Périgny

Pôle Limoges
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz
87 068 Limoges Cedex

